



Le Vélo Club de l'Isle d'Abeau ...

en quelques mots

Affiliation : FFCT / FSGT

Nombre d'adhérents (en 2019): 86

Activités pratiquées : cyclotourisme, VTT loisirs. Participations aux randonnées régionales et nationales. Aide à la découverte de la pratique du cyclisme.

Ecole VTT : ouverture école VTT septembre 2018. Les horaires seront les samedis de 9h30 à 11h30 à l'Isle D'Abeau parc saint Hubert. Le club accueillera les enfants à partir de 8 ans.

Sorties club : les samedis après-midi et les dimanches matin.

RdV sur le parking de la CAPI au bourg de l'Isle d'Abeau. Horaires de départ en fonction de la saison, voir le site internet figurant ci-dessous.

Balades encadrées pour débutant autour de l'Isle d'Abeau environ un samedi par mois, voir sur le site internet figurant ci-dessous.

Avantages club : un esprit de convivialité, des sorties groupées, participation financière du club pour certaines activités, des weekends sensations, découverte et perfectionnement de la pratique du cyclisme... Le club est fédéré à deux organismes : FFCT pour le cyclotourisme et la FSGT pour les cycloportives.

Epreuves organisées : le DAUPHIN en mai, randonnées « Route », « VTT » et « Marche »
la nuit du Dauphin en septembre randonnée nocturne en VTT

Réunion club : tous les 3^{èmes} vendredi du mois à la salle des associations à l'Isle d'Abeau (face à la mairie) à 20h30. Un compte-rendu est diffusé à chaque adhérent et un exemplaire est disponible sur le site à la rubrique : compte-rendu.

Formalités d'inscription

La souscription d'une licence est obligatoire pour adhérer au club, sa validité est du 1^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2020.

- ✦ L'adhésion au club est de 20 € plus le coût de la licence en fonction de la formule choisie (cf la fiche d'adhésion).

La mairie de l'Isle d'Abeau, par l'intermédiaire d'un chèque associatif (25€), aide, sous condition (moins de 18 ans ou étudiant ou apprenti ou relever des minimas sociaux) à la pratique d'une activité associative pour tous Lilots. Ce chèque est à retirer à la mairie et doit nous être remis lors du paiement de l'adhésion, le coût de l'adhésion sera alors déduit du montant de ce chèque.

Pièces à fournir pour une inscription :

- ① un certificat médical de moins de 3 mois
- ② un bulletin d'inscription ci-dessous complété
- ③ une attestation signée concernant le type d'assurance (voir ci-joint avec le montant des garanties de base et des options).
- ④ un chèque à l'ordre du **Vélo Club de l'Isle d'Abeau**.

Contacts

Président, Fabrice TAMBOUR 0677353052

Licences : Erick KLINK : 0675071653

site internet : <http://www.veloclub-ida.fr/>

forum : <http://www.veloclub-ida.fr/forum.html>

courriel: veloclub.ida@gmail.com